

Section III DESCRIPTION DES TÂCHES ET DES EXIGENCES DE L'EMPLOI (suite)

Question n°3 : Qualifications particulières

A) Pour occuper le poste, est-il obligatoire de détenir un permis, une licence, une carte de compétence, de faire partie d'un ordre professionnel ou de détenir un autre titre ou qualification (ex. : examen, formation, nombre d'heures de qualification, etc.)?

- 1) Oui
- 2) Non

Si oui, précisez :

B) Actuellement, les salarié-es visé-es par cette demande détiennent quelle formation professionnelle ou autres qualifications particulières?

Section V COORDONNÉES

Veillez retourner ce formulaire soit par la poste à l'équipe de négociation à l'adresse suivante :

Fédération de la santé et des services sociaux
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5

Par télécopieur au : 514 598-2223

Ou par courriel à l'adresse suivante : fss.nego@csn.qc.ca